

AME CONSO

LES FONDAMENTAUX
DE LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE ET JUDICIAIRE

LES FONDAMENTAUX DE LA MEDIATION CONVENTIONNELLE ET JUDICIAIRE

OBJECTIF(S)

Formation « connaître la médiation ».

PRÉ-REQUIS

Etre membre de l'AME CONSO

PUBLIC

Professions libérales (Avocats, Architectes, Huissiers, Notaires, Médecins, etc...), DRH, Gérants de Société intéressés par la médiation.

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE TOTALE 16 H

(2 journées de 8 h chacune)

Cours théorique

le vendredi 29 septembre 2017 de 9h à 18h

Cours pratique

le samedi 30 septembre 2017 de 9h à 18h

LIEU

à Ifomene,
Institut Catholique de Paris,
74 rue de Vaugirard, Paris 6^{ème}
(métros Rennes/St Placide ou St Sulpice).

Salle T20 « Plateau : Le Forum »

INTERVENANTES

Maître Angela ALBERT, Avocat à la Cour, médiateur, Présidente de l'AME (Association des Médiateurs Européens)

&

Maître Martine BOURRY D'ANTIN, Avocat à la Cour, médiateur, Présidente d'honneur de l'AME (Association des Médiateurs Européens)

Cas pratiques :

Madame Catherine LORNAC, Juriste, médiateur, Secrétaire générale de l'AME

&

Maître Angela ALBERT, Avocat à la Cour, médiateur, Présidente de l'AME (Association des Médiateurs Européens)

COÛT DE LA FORMATION

400€ net de taxes par personne

(ouverture de la formation : minimum 15 personnes)

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

1^{ère} journée : Formation théorique

2^{nde} journée : Formation pratique

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont effectuées sur le site www.mediationconso-ame.com

- Le paiement en ligne est possible.
- En cas de règlement par chèque, celui-ci sera établi à l'ordre de l'AME et adressé à Maître Angela ALBERT, 197 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS.

Contact information Ifomene : secretariat.ifomene@icp.fr & site : www.icp.fr/ifomene

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE - 29 SEPTEMBRE 2017

MATIN

9h00 à 13h00

Droit Justice Équité : les modes amiables

- Les divers modes amiables : les identifier, les distinguer, apprécier leur intérêt et leur opportunité.
- Les spécificités de la médiation.
- Le cadre légal de la médiation conventionnelle et judiciaire.

Intervenante : Maître Angela ALBERT

13h00

- Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

14h00 à 18h00

Le processus et les outils de médiation.

- Le processus et son efficacité
- Le déroulement des étapes
- Les valeurs, la déontologie :
 - confidentialité
 - impartialité
 - indépendance
- Quelques outils de base :
 - reformulation
 - écoute active
 - négociation raisonnée

Intervenantes : Maître Angela ALBERT et Maitre Martine BOURRY D'ANTIN

FORMATION PRATIQUE - 30 SEPTEMBRE 2017

MATIN

9h00 à 13h00

- Cas pratiques de médiation judiciaire et conventionnelle.
- Jeux de rôle

Intervenantes : Maître Angela ALBERT avec Madame Catherine LORNAC

13h00

- Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

14h00 à 18h00

- Cas pratiques de médiation judiciaire et conventionnelle.
- Jeux de rôle
- Synthèse des acquis de la formation ; sa complémentarité avec les deux journées de FORMATION MEDIATION CONSO pour être reconnu comme médiateur en droit de la consommation

Intervenante : Maître Angela ALBERT

Tout.e participant.e désireux de se former pour devenir Médiateur diplômé peut compléter les 2x2 jours de ce cycle conso par le module 2 du DU1 Ifomene (coût 350€ net) pour pouvoir s'inscrire directement en 2^{nde} partie du Diplôme universitaire de Médiateur (voir programmes).



L'esprit grand ouvert sur le monde

Partenariats et Acréditations

Formation associée au Titre RNCP "Consultant en communication de crise et médiation" de niveau I (accessibles aux titulaires d'un BAC+4) - J.O. du 27.08.2013



Validée par la Fédération Française des Centres de Médiation, le CNB et le CNMA, l'ENM



En lien avec l'Association des Médiateurs Européens (AME), partenaire de l'AFPDC (droit collaborative)



En partenariat l'Ordre des avocats de Paris et avec le CMAP



Conditions Générales

(formation continue) seront adressées au signataire.

1. A l'issue de la formation, une attestation de présence, la feuille d'émargement (pour la formation continue) et la facture « Acquittée » seront adressées au participant.
2. Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à IFOMENE-ICP 21 rue d'Assas 75006 PARIS ou par mail : ifomene@icp.fr. Pour toute annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation ou en cas d'absence du participant non justifiée (maladie ou décès), l'intégralité du montant de la formation sera facturée au participant.
3. L'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ou annuler une session, au plus tard 15 jours avant la date de démarrage de la formation, si le nombre de participants prévus est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, l'organisme de formation informe chaque participant par écrit et renvoie le règlement correspondant.
4. L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le programme de la formation en cas de nécessité et de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

L'ICP...

...en quelques chiffres...

...L'IFOMENE



L'IFOMENE, un Institut de l'ICP, depuis 1998



1er formateur de France en Médiation



750 professionnels et étudiants formés par an en France et à l'étranger



Des partenariats majeurs en France et à l'international



plus de 70 Formateurs Praticiens d'horizons culturels et professionnels divers



1 Diplôme d'Etat de Médiateur Familial délivré par la DRJSCS Agrément pour la préparation depuis 2004

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ :

www.icp.fr/ifomene



ICP
INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde